

« *Étranges étrangers* »  
« *Vous êtes de la ville*  
*Vous êtes de sa vie...* »

**C**omment ne pas penser à ces vers de Prévert en ces jours sombres où un ministre s'adresse à une population pour lui dire qu'elle ne peut s'intégrer en France et qu'elle a « vocation » à repartir ?

Peut-on s'interroger sur la capacité des ressortissants d'une communauté à s'intégrer quand on l'expulse de ses campements en la condamnant à la déshérence, quand ses membres n'ont pas accès à tous les métiers, quand nombre de municipalités refusent d'appliquer la loi LRU sur le logement ou celle sur l'obligation scolaire pour ses enfants ?

Ces quelques 20 000 Roms seraient-ils à ce point si différents de nous que nous ne pourrions pas vivre avec eux ?

La France est un pays riche et un gouvernement élu pour défendre des valeurs de solidarité se doit de créer les conditions de vivre dans la dignité et dans le respect pour tous et en particulier pour les plus fragiles, dont les Roms font partie. ■

**MARYLÈNE CAHOUET**

**DOSSIER**

## Le logement, une préoccupation et un enjeu majeurs

• **SANTÉ/SOCIÉTÉ**

Une réforme du temps  
de l'austérité

• **ACTUALITÉ**

On peut faire autrement

• **LOISIRS/CULTURE**

Le Cirque Plume

• **PORTRAIT**

Emmanuelle Riva



## SOMMAIRE

ÉDITORIAL	p. 1
<b>ACTUALITÉ</b>	
<b>EN IMPOSANT PLUS DE JUSTICE SOCIALE</b>	
On peut faire autrement	p. 2
EUROPE	
Quelques leçons des politiques d'austérité	p. 3
L'EUROPE FORTRESSE	
TRANSFORME LA MÉDITERRANÉE EN CIMETIÈRE	
Lampedusa	p. 4
ACTUALITÉS SYNDICALES	
Entretien avec Frédérique Rolet	p. 5
<b>SOCIÉTÉ</b>	
FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE	
Le déficit recule... !	p. 6
RETRAITES, ÉLÉMENTS D'ANALYSE	
Une réforme du temps de l'austérité	p. 7
ESPÉRANCE DE VIE ET RETRAITE	
Mensonges, mythe et réalités	p. 8
LE VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION...	
... mobilise la Caisse des dépôts et consignations	p. 9
<b>VIE SYNDICALE</b>	
POUR UNE RIPOSTE INTERSYNDICALE ET INTERGÉNÉRATIONNELLE	
Les retraités dans l'action	p. 10
MARSEILLE, MARS 2014	
Le SNES-FSU tiendra congrès	p. 11
ACTUALITÉ DE LA FGR-FP	
D'un congrès à l'autre	p. 11
<b>DOSSIER</b>	
LE LOGEMENT	
Une préoccupation et un enjeu majeurs	p. 12
<b>LOISIRS CULTURE</b>	
ALBERT JACQUARD	
C'était à Paris un samedi d'automne...	p. 19
UNE AVENTURE FRANC-COMTOISE et plus... car affinités	p. 20
LE CIRQUE PLUME OU LA POÉSIE	
« Tempus fugit »	p. 21
<b>AU FIL DE LA PRESSE</b>	
JACKY BRENGOU A LU POUR NOUS	
Réforme des retraites, fiscalité, protection sociale : ça continue !	p. 22
<b>PORTRAIT</b>	
Emmanuelle Riva	p. 23

## EN IMPOSANT PLUS DE JUSTICE SOCIALE

# On peut faire autrement

« La reprise est là » a affirmé François Hollande le 14 juillet. Cette affirmation est contestée par nombre d'économistes puisque l'investissement des entreprises, condition incontournable d'une reprise durable, continue de reculer. Elle ne se voit pas non plus au quotidien.



© Wikipedia/Frém Mathis

**Les politiques d'austérité continuent** de provoquer des ravages avec la baisse du pouvoir d'achat et l'augmentation de la pauvreté. Au nom de la compétitivité, le gouvernement poursuit sa politique de réduction du coût du travail et des dépenses publiques. Le projet de budget s'inscrit dans les logiques comptables précédentes pour tenter de sortir de la crise alors que celles-ci ont montré leur incapacité à le faire... L'État prévoit une réduction de 15 milliards des dépenses publiques qui s'accompagne d'une pression fiscale accentuée sur les familles, les salariés actifs ou retraités. Les entreprises, largement épargnées, vont obtenir en 2014 dix milliards d'euros pour une montée en charge en 2015 sans contrepartie. Et ce financé pour une large part par une fiscalité prétendument écologique et surtout par l'augmentation de la TVA. « *Jamais nous ne l'augmenterons car c'est un impôt injuste !* » avait promis Jean-Marc Ayrault durant la campagne électorale. Cet impôt est totalement injuste puisque chacun paie le même taux, quel que soit son revenu ou

« La grande réforme fiscale de François Hollande est enterrée » *Le Monde* du 23/09/2013

son non-revenu ; il est vrai aussi que la grande réforme fiscale annoncée par le candidat Hollande est la grande absente de cette rentrée alors que l'évasion fiscale se chiffre à 60 milliards, les exonérations sociales patronales à 60 milliards, la fraude à la TVA à 32 milliards et que les entreprises, surtout celles du CAC 40, continuent à s'enrichir en spéculant.

La FSU conteste l'actuelle campagne contre l'impôt. Tout le problème est de savoir comment il est prélevé et à quoi il sert. Seul correctif social de ce budget, la fin du gel du barème de l'impôt, une goutte de justice face à une politique qui accroît les inégalités sans relance envisageable. La ponction sur les services publics va encore réduire l'action de ces derniers, donc les services rendus aux usagers, et déprimer l'activité, alors que l'investissement dans les services publics est nécessaire pour relancer l'emploi et le

pouvoir d'achat. Les pays du sud de l'Europe montrent bien que les politiques d'austérité provoquent un effet récessif qui tue la croissance. Même s'il faut se féliciter d'une baisse significative du chômage en août (22 000 personnes), force est de reconnaître que les emplois aidés ne pourront pas stabiliser durablement le chômage, encore moins en inverser la courbe.

La réforme des retraites s'inscrit dans la continuité des réformes précédentes : faire supporter les efforts essentiellement par les salariés et les retraités. Malgré des avancées, le projet de loi sur le logement ne répond ni aux besoins ni aux attentes et les dépenses de santé risquent fort d'être rabotées.

La poursuite de la politique d'austérité, l'augmentation des inégalités, le refus de répondre aux questions sociales, font le terreau de l'idéologie d'extrême droite.

Dans ce contexte difficile où le gouvernement encourage la résignation autour du « *on ne peut pas faire*

## PUNIR

L'emploi de ce verbe par notre Président est curieux. Si l'objectif visé est de protéger les populations, la cible est étrangement réduite. Le Président syrien est un dictateur massacrant sans scrupule son peuple. Cette réalité ne dispense pas de poser la question de l'origine des armes : Russie, Royaume-Uni et Allemagne<sup>(1)</sup> sont alors eux aussi à punir, comme le sont les pays qui vendent allègrement des armes à ceux qui n'en fabriquent pas ou peu mais en utilisent beaucoup contre leur peuple ou ceux de leurs voisins. Les États-Unis et... la France s'ajoutent alors à la liste puisqu'ils figurent avec les précédents en tête du palmarès. Au-delà des indignations sélectives, il serait grand temps que ces vendeurs d'armes cessent d'alimenter les massacreurs.

**PIERRE TOUSSENEL**

(1) La presse révèle que le Royaume-Uni et l'Allemagne ont fourni des composants de l'arsenal chimique syrien.

*autrement* », des mobilisations s'organisent et la réflexion sur les alternatives est plus que jamais d'actualité. ■

**MARYLÈNE CAHOUE**

## EUROPE

# Quelques leçons des politiques d'austérité

En Europe du Sud, l'objectif des politiques d'austérité n'est pas tant d'équilibrer les comptes publics, puisqu'elles amplifient au contraire leur déséquilibre, que de détruire les principales composantes de ce qu'on a appelé l'État social.

**Avec les « réformes structurelles »** : privatisation des services publics, baisse des salaires et des pensions, démantèlement du droit du travail et de la protection sociale, les politiques d'austérité procèdent méthodiquement à une dévastation sociale. Elles s'attaquent radicalement au secteur public, notamment parce que c'est le principal bastion de résistance. Au Portugal et en Grèce, des milliers de fonctionnaires, dont de nombreux enseignants, sont mis en disponibilité forcée avec 75 % de leur salaire pour les Grecs et 60 % pour les Portugais, aboutissant à terme à une mutation obligatoire sous peine de licenciement... Le gouvernement portugais vient de réduire à nouveau de près de 10 % le montant des retraites des fonctionnaires ; en Espagne, la désindexation des pensions va être mise en œuvre au mépris des promesses électorales de Rajoy.

**L'austérité est un processus sans fin** : chaque jour, des mesures nouvelles sont annoncées ou projetées. **Les luttes sociales sont également sans fin** : des temps morts succèdent à des flambées de luttes sectorielles et à des mouvements globaux. Au Portugal, une grande grève dans le secondaire a été organisée par la FENPROF en juin dernier, tandis qu'en Grèce, son équivalent, OLME, a appelé à une grève pendant neuf jours du 16 au 24 septembre et lancé un appel à la solidarité financière internationale. Malgré la puissance de ces luttes, l'austérité suit son cours en raison de la très grande détermination des classes dirigeantes et des troïkas à faire passer en force leur programme néolibéral, créant une situation nouvelle pour le mouvement social ►►



►►► puisqu'il n'y a plus d'espace pour la négociation. Le gouvernement portugais vend son nouveau plan d'austérité avec cynisme : « *vous avez déjà fait tellement de sacrifices que vous n'allez pas vous arrêter en chemin, encore un effort* ». Mais le principal argument reste le « *on ne peut pas faire autrement* » qu'on entend également beaucoup dans notre hexagone, avec dans notre cas une variante : « *si vous voulez éviter le pire* » (devenir comme les Grecs), acceptez l'austérité plus « douce » que celle

que vous auriez avec la droite au pouvoir. Mais ce discours a été tenu en Europe du Sud avec le résultat décrit précédemment : en croyant se protéger du pire, on prépare le pire. Inévitablement, ce jeu de l'alternance entre le pire et le moins pire crée les conditions d'une grande crise du système politique : on en voit déjà les prémises en Europe du Sud. Nul doute que les élections européennes en seront l'expression. ■

**DANIEL RALLET**

## L'EUROPE FORTERESSE TRANSFORME LA MÉDITERRANÉE EN CIMETIÈRE

# Lampedusa

### ELDORADO

« Ils levèrent l'ancre au milieu de la nuit. La mer était calme. Les hommes, en sentant la carcasse du navire s'ébranler, reprirent courage. Ils partaient enfin. Le compte à rebours était enclenché. Dans quelques heures, vingt-quatre ou quarante-huit au pire, ils fouleraient le sol d'Europe. La vie allait enfin commencer. [...]

Mais il y eut ces cris poussés à l'aube du deuxième jour, ces cris qui renversèrent tout et marquèrent le début du second voyage. [...] Ils étaient pris au piège. Encerclés par l'immensité de la mer. Dérivant avec la lenteur de l'agonie. Un temps infini pouvait passer avant qu'un autre bateau ne les croise. Les visages,

d'un coup, se fermèrent. On savait que si l'errance se prolongeait, la mort serait monstrueuse. Elle les assoifferait. Elle les éteindrait. Elle les rendrait fous à se ruer les uns contre les autres. Tout était devenu lent et cruel. [...]

Bientôt, ce ne fut plus que silence.

Elle était restée dans la même position pendant des heures, lui chantant des comptines, l'appelant par son nom, lui jurant qu'il s'en sortirait. [...]

Ce n'était pas un mort qu'elle tenait dans ses bras, c'était son enfant. [...] La frégate italienne les intercepta à quelques kilomètres de la côte des Pouilles. Le commandant Piracci connaissait ces histoires de mort lente, de rêve brisé.

Il repensa à cette destinée saccagée, à la laideur des hommes. Il essaya de mesurer la colère qui devait y avoir en elle et il sentit qu'elle était au-delà de toute mesure. »

• Laurent Gaudé, *Eldorado*, roman, éditions J'ai Lu

Ils sont partis par centaines de leur pays d'origine dans l'espoir d'une vie meilleure et ils ont trouvé la mort juste avant d'arriver, près des côtes italiennes. Émotion, indignation... Les dirigeants européens se sont réunis... Combien de morts encore avant de se rendre compte que nul mur, nulle barrière ne peuvent arrêter quelqu'un qui est poussé par le désespoir ? Combien de temps encore l'Europe forteresse va-t-elle tuer ? Le droit d'asile, la solidarité, l'accueil, la coopération ne sont-ils que des mots sur le papier ?

Juillet 2012 : le cri d'alerte d'Amnesty International à l'Union européenne



RENTRÉE 2013/2014 : PREMIER BILAN

## Entretien avec Frédérique Rolet

Première rentrée préparée par Vincent Peillon, une rentrée qui ne suscite pas l'enthousiasme d'autant plus que sur le plan social toute une série de mesures gouvernementales et en premier lieu le projet de réforme des retraites alourdissent un climat déjà morose.

### Comment le SNES-FSU analyse-t-il la rentrée scolaire ?

La rentrée 2013 laisse un goût de trop peu. Certes, les créations dans le second degré ont permis d'amortir l'effet de la forte augmentation démographique (+ 35 000) mais rien de bien visible comme changement dans le quotidien professionnel des personnels. Les raisons sont à chercher dans **le refus du ministre d'apporter au moins des inflexions aux réformes imposées précédemment**, le manque de préparation de certaines mesures, la frilosité des dispositifs destinés à rendre plus attractifs nos métiers. Dans le domaine des réformes, que ce soit au lycée ou au collège, tout est demeuré en l'état, mis à part quelques aménagements de programmes, y compris sur les dossiers les plus urgents comme la désastreuse réforme de la série STI, source de perte de sens du travail et de souffrance. Concernant la formation des maîtres, l'objectif louable de rétablir une formation professionnelle s'est traduit par la mise en place chaotique des ESPE, des maquettes de masters et de concours peinant à faire toute leur place aux composantes disciplinaires et didactiques.

**Si l'on ajoute à cela les tensions dans la vie scolaire**, les interrogations sur les objectifs du conseil d'école-collège, la persistance de la crise du recrutement, on comprend la morosité dominante dans la salle des profs.

### Malgré de nouveaux reculs sociaux la mobilisation des salariés semble difficile.

Morosité, mécontentement latent, déception, ces sentiments traversent plus largement de nombreux secteurs, que ce soit dans le privé ou la fonction publique, condamnée au régime sec pour une quatrième année de gel du point d'indice.

Mais les réactions face au projet de loi sur les retraites actuellement débattu sont significatives de la difficulté à



**Frédérique Rolet**  
cosecrétaire générale  
du SNES-FSU

transformer en mobilisation la condamnation par une majorité de salariés et retraités des choix actuels en matière de budget, protection sociale, rôle des services publics. Cette situation tient à de nombreux facteurs explicatifs.

La division syndicale, exacerbée par l'insistance mise par le gouvernement sur le dialogue social, conduit certaines organisations à renoncer à faire évoluer un modèle de société solidaire pour pratiquer un syndicalisme de la « marge ». Cette division entrave la capacité à créer un vrai rapport de force, incite les travailleurs à se réfugier dans **la recherche de solutions individuelles**, à accepter des dégradations.

L'acceptation par le gouvernement de la ligne imposée par l'Europe joue aussi un rôle ; le discrédit des orientations menées en terme de politique économique et sociale produit un écart croissant en France entre les citoyens et les partis démocratiques, nourrit abstention et montée de l'extrême droite.

### Quelle stratégie syndicale faut-il mettre en œuvre ?

Face à cela, le SNES-FSU juge urgent de construire avec d'autres des alternatives, proposer d'autres solutions que celles pratiquées, en ayant le souci de penser des évolutions de notre modèle social, des services publics, de réhabiliter la dépense publique, réformer la fiscalité. Urgent aussi de mener des campagnes sur l'investissement éducatif sur l'apport de l'éducation pour répondre aux besoins économiques, sociaux et individuels.

Les objectifs nécessitent d'accélérer le mandat de construction d'un nouvel outil syndical, de travailler avec d'autres un corpus revendicatif sur différentes thématiques (fiscalité, lien formation/insertion, place et sens du travail...) ; la mise en place de groupes de travail réguliers au niveau national, régional et départemental doit être un des outils.

La récente rencontre entre les directions de la CGT et de la FSU qui a acté ces décisions est de ce point de vue positive. ■



## FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

## Le déficit recule... !

Le projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 2014, présenté par Marisol Touraine et Bernard Cazeneuve, prévoit le retour du « trou de la Sécu » à son niveau d'avant la crise avec 12,8 milliards d'euros de déficit.



... même si cela contribue à la réduction du déficit !

**Dans une conjoncture défavorable**, où le chômage progresse, privant ainsi la Sécurité sociale d'une partie de ses recettes, **le déficit a reculé et la ministre s'en félicite**. On aimerait pouvoir partager sa satisfaction ! Pour atteindre ses objectifs en 2014, le gouvernement programme 4,4 milliards d'euros de réduction de dépenses, dont il fait peser pour moitié l'effort sur l'assurance maladie qui verra l'augmentation de l'ONDAM<sup>(1)</sup> descendre à un niveau historiquement bas. Pas de quoi se réjouir ! Les réductions de dépenses en 2014 porteront encore, comme l'an dernier, en particulier sur les médicaments, la baisse du prix de dispositifs médicaux, des actions d'efficacité à l'hôpital sur les achats et la chirurgie ambulatoire. Voilà de quoi satisfaire sans doute la Cour des comptes mais certainement pas le malade, ni l'usager, ni les agents de l'hôpital.

En revanche, **l'autre source de réduction des dépenses** qui consiste en de nouvelles décotes tarifaires, négociées avec la profession et programmées pour les biologistes et les radiologues, paraît positive. Et pour la première fois, l'objectif des soins en ville (2,4 %) évoluera à un niveau supérieur à celui de l'hôpital (2,3 %) traduisant ainsi : « la priorité donnée au renforcement du premier recours ». Pour amorcer cette nouvelle stratégie de santé des mesures sont prises, qui visent une meilleure coordination méde-

cine-ville-hôpital, une rémunération des médecins sur des objectifs de santé et la hausse des expérimentations de paiement au forfait pour travail en équipe. En outre, la ministre lance une expérimentation visant à dispenser les médicaments à l'unité pour lutter certes contre leur surconsommation mais aussi pour permettre à la Sécurité sociale de réaliser des économies.

**Du côté des recettes nouvelles**, la ministre explique que la loi de financement de la Sécurité sociale et la loi de finances de l'État apporteront « 4,5 milliards d'euros supplémentaires à la Sécurité sociale, grâce aux réformes des retraites et de la politique familiale, présentées cette année » ; ces réformes se traduiront par le transfert de 2 milliards d'euros de recettes de l'État vers la Sécurité sociale. C'est aussi 2,2 milliards d'euros de recettes nouvelles pour la Sécurité sociale issues de la hausse des cotisations retraite.

Comme en 2013, la contribution additionnelle de solidarité de perte d'autonomie sera versée au Fonds de Solidarité Vieillesse et ne contribuera pas à financer la perte d'autonomie. De nouvelles mesures sont également prévues, comme la réforme du calcul des prélèvements sociaux sur les produits de placement exonérés d'impôt sur le revenu. Toutes ces recettes mettent malheureusement lourdement à contribution les actifs et les retraités.

Certes, conformément à ses promesses, la ministre de la Santé n'a engagé aucun déremboursement ni aucune baisse de prestations, cependant, l'effort pour réduire le trou de la Sécurité sociale conduit le gouvernement à des ajustements qui seront une fois encore financés essentiellement par les retraités et les familles. C'est « l'amorce » de la fiscalisation du financement de la Sécurité sociale.

*A contrario*, pour sauvegarder notre système de protection sociale, il faut inverser cette tendance et exiger une nouvelle répartition des richesses. ■

**ROBERT JACQUIN, FRANÇOISE EIDEN**

(1) ONDAM : Objectif national de dépenses de l'assurance maladie.

## RETRAITES, ÉLÉMENTS D'ANALYSE

## Une réforme du temps de l'austérité

Une réforme « juste et équitable » selon le gouvernement.  
En tout cas, une réforme dans la continuité des réformes précédentes.

**Le nouvel allongement de la durée de cotisation, 43 ans** pour 2033, dans une société où l'espérance de vie professionnelle est de 35 ans pour la génération née en 1974, sera un facteur supplémentaire de baisse des pensions. Elle s'ajoute aux réformes précédentes qui, d'après le rapport Moreau, permettront de bloquer les dépenses de retraite à 13 % du PIB et d'économiser 6,5 points de PIB à l'horizon 2050. Le choix fait, et qui est soigneusement masqué, est le retour de la paupérisation des retraités, sauf pour les rentiers dont Thomas Piketty annonce le retour dans son dernier livre.

L'augmentation de la durée de cotisation à un niveau inaccessible au plus grand nombre pénalisera d'abord les carrières plus courtes des jeunes générations, des femmes, des chômeurs et précaires. Une curieuse conception de la justice.

**Côté financement, les retraités sont lourdement mis à contribution** puisqu'ils vont financer près de 40 % de la réforme, le reste étant assuré par les salariés et par les ménages ; le gouvernement a, en effet, promis au Medef de compenser la hausse de la cotisation vieillesse des employeurs par un transfert de la part patronale de la cotisation famille sur l'impôt.

Certes les retraités échappent pour le moment à la **hausse promise de la CSG** et à **l'abandon de l'indexation des pensions** sur les prix, mais les parents de trois enfants subiront la fiscalisation de leur majoration et l'ensemble des retraités perdront du pouvoir d'achat par le report de la date de hausse des pensions du 1<sup>er</sup> avril au 1<sup>er</sup> octobre.

Selon Henry Sterdyniak, « *En 2014, avec une inflation à 1,2 %, les retraités vont passer six mois supplémentaires sans bénéficier*

*de la revalorisation qu'ils auraient eue sans la réforme. C'est 0,6 % de perte de leur pouvoir d'achat ». Cette mesure qui revient à une sous-indexation déguisée a des effets cumulatifs* puisque chaque année, les retraités auront toujours leur augmentation avec six mois de retard. Le gouvernement compte sur une économie de 600 millions d'euros pour 2014 et de 1,4 milliard en 2020. Plus l'inflation sera élevée, plus les économies seront importantes.

Cette réforme est justifiée par la nécessité de réduire les déficits publics creusés par la crise et le sauvetage de la finance. Les politiques d'austérité s'auto-alimentent puisqu'elles creusent les déficits publics qu'elles sont censées réduire, cette réforme ne fait que précéder la suivante dont le contenu est connu puisqu'il sera défini par tout ce qu'il n'a pas été possible de faire passer cette fois-ci.

Une raison de plus pour se mobiliser contre cette « réforme ». ■

DANIEL RALLET

Toulouse,  
10 septembre 2013 :  
retraités et actifs  
main dans la main



© Monique Degos-Carrière

## ESPÉRANCE DE VIE ET RETRAITE

## Mensonges, mythe et réalités

Chacun y va de son couplet sur l'allongement de l'espérance de vie. Ainsi à l'automne 2010, François Hollande déclarait dans *Le Monde* que l'âge de départ à la retraite devrait être repoussé vu l'allongement de la durée de vie. Ces propos, toujours péremptaires et qui se veulent marqués du sceau du « bon sens », sont repris en boucle. Ils méritent analyse.

**Quand on parle d'espérance de vie** il faut évidemment préciser à quel âge. À la naissance ? À 60 ans ? Moyenne des deux sexes ? Pour quel territoire ? Pour quelle catégorie socioprofessionnelle ? À quelle date de calcul ?

On éviterait ainsi des grossissements pédagogiques très déformants tels ceux de Mme Delaunay affirmant, le 9 juillet sur France 2, qu'en 1945 l'âge légal du départ à la retraite était de 65 ans et l'espérance de vie était de 66 ans... Oui, de 66 ans mais à la naissance, pas à 60 ans ! Continuant son propos elle affirmait « *qu'aujourd'hui à 60 ans l'espérance de vie est de 30 ans* ». Non, il est de 27,2 ans pour les femmes et de 22,6 ans pour les hommes en moyenne ! Il est courant d'entendre ou lire « *qu'on gagne un trimestre par an* » voire plus alors que c'est faux. Ce rythme a existé, il n'existe plus il suffit de lire les tables, en ligne, de l'INSEE ou de l'INED.

Pis, un renversement de tendance, rarement évoqué, est peut-être en train de s'opérer puisque pour la première fois l'espérance de vie féminine a reculé en 2012. Autre élément à considérer, l'espérance de vie sans incapacité (EVSI) – « en bonne santé » – qui

a reculé tant pour les hommes que pour les femmes récemment dans notre pays d'à peu près un an en moyenne. Ces indicateurs n'incitent pas à l'optimisme d'autant que la santé, les soins deviennent moins accessibles à nombre de citoyens (renoncement à cause des coûts ; éloignement ou carence de l'offre médicale...). Comment alors oser affirmer que l'allongement de la durée de la vie est un long fleuve tranquille pérenne, un horizon radieux qui impose de travailler plus longtemps...

Les renforts médiatiques pour entretenir le mythe ne manquent pas : *Le Figaro* du 11 juillet titre sur « des nonagénaires de plus en plus en forme » ; en dix ans le pourcentage de seniors ayant des tests de compétence intellectuelle parfaits a doublé ! Mais c'est le résultat d'une enquête portant sur 1 500 individus issus de l'ensemble de la planète, volontaires pour l'étude !

**Quid des réalités ?** Les espérances de vie varient selon les territoires. À la naissance, elle est plus importante en Île-de-France, là où les densités de personnels de santé et d'établissements hospitaliers sont les plus élevées, et dans le Sud-Ouest, plus faible dans le Nord et le Nord-Est. Elle varie aussi selon la catégorie socioprofessionnelle à laquelle on appartient.

**Une étude récente de la DREES** (Direction de la recherche des études et des statistiques) de juin 2013 permet un état des lieux assez précis s'appuyant sur la génération née en 1942 avec un recul suffisant.

À 55 ans une femme pouvait espérer vivre 6,4 ans de plus qu'un homme ; un cadre masculin 3,3 ans de plus qu'un ouvrier ; un cadre 2,8 ans de plus qu'une ouvrière. L'étude s'appuie sur un panel rigoureux de 35 000 personnes relevant de différents régimes de retraite toutes de droit direct. On constate également que 5,3 ans séparent hommes et femmes, au bénéfice de ces dernières, quant à la durée de perception de la retraite ; un cadre pouvant espérer percevoir sa retraite 2,8 ans de plus qu'un ouvrier. La longévité dépend

L'espérance de vie est aujourd'hui de 87 ans pour les femmes et de 82 ans pour les hommes



© Gabriele Rohde / Fotolia.com

aussi du statut en début de carrière ; les carrières courtes – comme les très longues – sont associées à des espérances de vie réduites.

On est donc bien loin d'un argumentaire simpliste mythifiant. Si « *l'espérance de vie est probablement un meilleur indicateur d'efficacité technologique et*

*sociale que le PIB par tête* » selon les démographes H. Le Bras et E. Todd<sup>(1)</sup>, on ne saurait pour autant manipuler cet indicateur à des fins de régression sociale majeure. ■

**G. BOUCHART**

(1) *Le mystère français*, éd. Seuil, 2013

## GÉNÉRALISATION D'UNE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ OBLIGATOIRE LE CRI D'ALARME DU PROFESSEUR GRIMALDI

Le professeur André Grimaldi, farouche défenseur des hôpitaux publics, a lancé une pétition au mois d'août demandant un débat public sur la santé. Selon lui la Sécurité sociale est attaquée sournoisement, « *nous sommes en train, écrit-il, de passer, sans débat démocratique, d'une logique de prise en charge solidaire pour tous à une logique d'assistance pour les plus pauvres et d'assurance pour les plus riches* ».

D'apparence généreuse, la généralisation, d'ici 2017, d'une complémentaire santé, annoncée par le président François Hollande, est obligatoirement inégalitaire et conduit à une transformation profonde du système de santé : la montée en puissance de l'assurance privée au détriment du système solidaire, porte ouverte à la privatisation de la Sécurité sociale.

**FRANÇOISE EIDEN**

### LE VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION...

## ... mobilise la Caisse des dépôts et consignations

**Plusieurs déclarations** de Jean-Pierre Jouyet, actuel directeur général de la Caisse des dépôts et consignations, laissent penser que la CDC a été chargée par le gouvernement de formuler **des propositions dans le cadre de la réforme du financement de la perte d'autonomie**.

Bien que cette réforme soit sans cesse repoussée – contrainte budgétaire oblige – le directeur général de la Caisse des dépôts et consignations a néanmoins. Laissé filtrer quelques thèmes fort intéressants.

Ainsi dans le cadre d'une conférence organisée par l'université Paris-Dauphine, il a confirmé que la CDC renforce actuellement **sa réflexion sur l'autonomie des personnes âgées**. Poursuivant sur sa lancée, M. Jouyet a souhaité « *une mutualisation des œuvres sociales des organismes de retraite* ». En effet, la CNAV, l'Agirc-Arrco, la Mutualité sociale agricole ont toutes des fonds destinés à l'aide sociale des retraités handicapés ou en perte d'autonomie servant à faciliter leur maintien à domicile.

Les actions des uns sont menées indépendamment de celles des autres et la Caisse des dépôts estime nécessaire de **les regrouper au sein d'un organisme**



L'immeuble de la CDC à Paris

**commun**. Il n'est pas exclu qu'elle souhaite se retrouver gestionnaire de ces fonds d'aide sociale, D'autre part, en juillet dernier, le même Jean-Pierre Jouyet confiait au JDD vouloir relancer le viager pour « *donner des revenus supplémentaires aux personnes âgées* ». Un projet en partenariat avec sa filiale, l'assureur CNF. Un fonds de 100 millions d'euros pourrait d'ailleurs être constitué en 2014 pour amorcer le mécanisme. ■

POUR UNE RIPOSTE INTERSYNDICALE ET INTERGÉNÉRATIONNELLE

## Les retraités dans l'action

Les salariés actifs et retraités vont financer pour l'essentiel les mesures de « redressement » de la réforme des retraites : cette réforme, dans la droite ligne des réformes imposées par les gouvernements précédents, est inadmissible.

**Les retraités vont assurer 37 % du coût de la réforme** et subir une fois de plus une dégradation de leur pouvoir d'achat ; ils ne peuvent pas l'accepter comme admettre les mesures prises contre les actifs, notamment les jeunes, les femmes, les chômeurs, les précaires. Les retraités SNES-FSU ont participé aux actions décidées par leur syndicat dans un arc le plus unitaire possible, afin de réaffirmer la nécessaire unité entre les générations. Et ils vont bien sûr continuer à le faire.

Le 10 septembre, les manifestations ont certes rassemblé des milliers de personnes et parmi elles de nombreux retraités mais la mobilisation n'a pas été à la hauteur des enjeux. Division syndicale ? Difficulté à mobiliser sous un gouvernement de gauche ? Alternatives peu visibles ? Résignation, repli individualiste ? Voici des pistes de réflexion pour surmonter les obstacles à l'action. La bataille n'est pas finie. Et elle doit se mener sur le terrain des idées : à nous de poursuivre la mobilisation en mettant en débat nos propositions.

**La Section fédérale des retraités (SFR)** nationale de la FSU continue le travail unitaire, commencé dès décembre 2012 avec l'UCR-CGT, l'UNIRS (Solidaires) et l'UCR-FO, en tentant, sans relâche, d'élargir la demande auprès des autres organisations syndicales de retraités et auprès de la FGR-FP. En vain malheureusement.

Les quatre organisations ont donc décidé le principe d'initiatives nationales et locales. Elles ont envoyé une demande d'audience commune



À Paris, le 8 octobre

auprès des groupes parlementaires, en rappelant leurs revendications. Elles vont rencontrer le collectif « la retraite, une affaire de jeunes ». Elles appellent à des actions spécifiques les plus unitaires possibles, à des interpellations des élus au niveau local, à des réunions, à des rencontres dans une dimension intersyndicale et intergénérationnelle. ■

**MARYLÈNE CAHOUE**

### EN BREF... SNES-FSU : L'ACTIVITÉ DU SECTEUR RETRAITÉS

#### La syndicalisation

C'est une priorité de rentrée, d'autant plus que les incertitudes liées à la configuration du front intersyndical exigent un SNES retraités encore plus solide.

#### Les stages

- Un premier stage s'est tenu les mercredi 9 et jeudi 10 octobre 2013 « Retraité(e)s dans le SNES » avec pour objectif d'aider les militants des S1 à faire face à leurs multiples responsabilités depuis l'animation de la section, la SFR, la FGR, jusqu'aux relations avec les UCR, en passant par l'ARS, le Coderpa et la préparation des congrès. Dominique Watrin, sénateur du Pas-de-Calais, membre de la commission des

Affaires sociales, est intervenu sur les questions de la perte d'autonomie et sur le dossier retraites.

- Un deuxième stage aura lieu les 8 et 9 janvier, consacré au pouvoir d'achat des retraités.

#### Les journées d'automne de la SFR-FSU

Les journées se tiendront jeudi 14 et vendredi 15 novembre, à l'AGECA : 177, rue de Charonne, 75011 Paris, métro : Charonne. Au programme, une intervention d'Henry Sterdyniak, économiste et chercheur à l'OFCE, suivie d'une table ronde avec des responsables syndicaux, et le lendemain des interventions de syndicalistes étrangers et une table ronde avec le collectif « la retraite, une affaire de jeunes ».

Pour participer à ces deux journées, qui ont le statut de stage fédéral, il faut s'inscrire auprès de la SD-FSU qui finance un(e) militant(e), mais le S1 retraité peut décider d'envoyer un représentant supplémentaire à ses frais. L'inscription passe par le site de formation syndicale de la FSU.

#### Mémo Retraités

Rappelons pour finir, d'abord que toutes vos remarques sur le mémo *Retraités* sont attendues avec intérêt et enfin que l'AG annuelle des retraités se tiendra cette année les 12 et 13 février à Lyon ; ce sera l'occasion de faire le point sur la préparation des congrès du SNES-FSU et de la FGR.

**J.-Y. BARBIER**

MARSEILLE, MARS 2014

## Le SNES-FSU tiendra congrès

Un congrès est un moment important dans la vie démocratique du SNES-FSU. Situé dans un contexte difficile de crise française et européenne, il se déroulera à Marseille la première semaine d'avril. Il doit tracer la feuille de route pour les deux années à venir.

**Face à l'austérité imposée** par une politique qui s'inscrit trop souvent dans la continuité du gouvernement précédent et qui suscite déception et colère, **le SNES-FSU a dans cette période des responsabilités toutes particulières.** Face à un budget calamiteux qui réduit encore plus les dépenses publiques, face à une réforme de retraites injuste et brutale, il doit réaffirmer le projet que nous portons dans le domaine de l'École, pour le développement des services publics mais aussi pour des alternatives solidaires.

De quel outil syndical avons-nous besoin dans la période actuelle pour mieux faire entendre la voix des personnels et faire aboutir nos revendications ? Dans une situation où les forces syndicales sont désunies, les défis sont nombreux. En tout état de cause, le syndicalisme doit être porteur d'esérance.

**Le congrès national sera préparé par des congrès académiques.** Les S1 de retraités y participeront pleinement. Toutes les questions les concernent, bien sûr, mais certaines plus spécifiquement. Des retraités sont associés à la rédaction des prérapports : Georges Bouchard sur la situation des personnels et donc des retraités, Daniel Rallet sur les alternatives économiques, sociales et environnementales et donc sur la place des retraités dans la société, Marylène Cahouet sur l'avenir du syndicalisme et sur l'engagement des retraités dans le syndicalisme. Du pain sur la planche **pour les retraités : une réflexion collective à mener**, des propositions à débattre, à suggérer. Les Journées d'automne, le stage national sur le « pouvoir d'achat » des retraités (8-9 janvier), l'AG annuelle (12-13 février) seront autant d'occasions supplémentaires pour préparer ce congrès ! ■

MARYLÈNE CAHOUET

ACTUALITÉ DE LA FGR-FP

## D'un congrès à l'autre

C'est une année de travail important au sein de la FGR-FP ; pour les militants retraités du SNES-FSU, ce travail s'appuiera sur celui que nous conduirons pour la préparation du congrès de Marseille.

**La commission exécutive de septembre** a examiné le projet de loi sur la retraite. Sur la base des revendications exprimées au congrès de Narbonne (juin 2012), un texte commun a été élaboré qui, tout en reconnaissant des avancées, dénonce les nouvelles aggravations que cette loi organise.

C'est avec ce mandat que la FGR-FP a donné suite à l'invitation des quatre organisations de retraités, la FSU, la CGT, FO, l'UNIRS (Solidaires). L'accord n'ayant pu se faire, la FGR-FP a décidé d'adresser de son côté une lettre aux parlementaires et demandé aux sections départementales de relayer l'initiative.

**Les groupes de travail nationaux se sont réunis** pour faire le point et tracer les pistes de réflexion pour le congrès de Poitiers de juin 2014.

**Le groupe « Avenir de la FGR-FP »** a procédé à un nouvel échange sur la présence d'adhérents directs à la CE nationale, suite à la demande renouvelée de certains d'entre eux présents au congrès de Narbonne. Le SNES-FSU a réaffirmé à cette occasion le caractère essentiellement syndical de la FGR-FP et son attachement à l'équilibre des forces syndicales réalisé depuis quelques

années, qui permet de construire des orientations unitaires et qui reste sa priorité.

### La préparation du Congrès de Poitiers a donc commencé

**Les motions du congrès** précédent ont été adressées aux départements pour actualisations. Les propositions de modification doivent arriver au siège pour le 20 décembre.

Elles seront examinées par les groupes de travail et reviendront en mars dans les départements pour les ultimes amendements et le mandatement des délégations.

**Les délégations départementales** sont constituées assez tôt : elles ne sont prédéfinies par aucun texte, aussi doit-on au niveau local respecter les équilibres syndicaux et faire en sorte que le travail d'amendements soit porté par des camarades qui y ont contribué.

**Les réunions régionales ont lieu en octobre et novembre**, elles permettent de regrouper les départements en présence d'un membre du bureau national et de faire le point au niveau régional, une occasion de rencontrer les camarades et de mettre nos propres propositions en débat. ■ **JACKY BRENGOU ET ANNIE EVENO**

POUR TOUTES LES GÉNÉRATIONS

# Le logement *une préoccupation et un enjeu majeurs*

Albert Jacquard était  
président d'Honneur  
du DAL, association pour  
le Droit Au Logement.

Il a quitté ses  
responsabilités le  
11 septembre dernier ;  
son combat continue !



« UN TOIT C'EST UN DROIT »

## Et pourtant...

La fondation Abbé Pierre estime à 3,6 millions le nombre de personnes touchées par la crise du logement, contre 10 millions les personnes touchées par la crise du logement.

**La question du logement fait souvent la une de l'actualité** et les mal-logés, les sans-logis se rappellent, à juste titre, aux pouvoirs publics : campement place de la République du 15 au 19 août à l'appel du DAL, de NO-VOX<sup>(1)</sup>, d'ATTAC, protestations de la fondation Abbé Pierre, manifestation le 11 septembre. Car la crise s'aggrave. L'application de la loi « Droit Au Logement Opposable » n'a pas amélioré la situation : le droit à l'hébergement est violé chaque soir et les expulsions de familles se poursuivent, y compris à l'encontre des « ayants droit DALO » et ce malgré les promesses gouvernementales. La production de vrais logements sociaux est en berne et la promesse du président François Hollande de réaliser 150 000 logements sociaux par an et un million de réhabilitations thermiques est restée lettre morte, comme son engagement d'encadrer les loyers.

Le « mal-logement » concerne aussi certains de nos anciens collègues, notamment des personnels en début de carrière.

*Dossier réalisé par* Marylène Cahouet, Françoise Eiden, Annie Eveno, Georges Bouchard et Jean-Pierre Billot



© Wikipedia/Ludovic Courtes

Campement Toulousain :  
les sans-logis  
ne sont pas qu'à Paris

bre de personnes aujourd'hui confrontées au mal-logement et à plus de  
ement.

Tous les locataires souffrent de la hausse des loyers, des charges, du coût de l'énergie alors que les revenus sont en baisse et que le chômage augmente. Dans ce contexte, bien des retraités sont aussi touchés par la crise. Certes, pas tous les retraités ne forment pas en effet une catégorie sociale homogène et pour quelques personnes âgées à revenus élevés, combien de retraité-e-s pauvres ? Pour quelques-uns qui profitent de la retraite pour vivre ailleurs, combien sont-ils à être contraints de déménager ou de vendre leur patrimoine pour continuer à vivre décemment ?

Enfin, avec les aléas de la vie, l'âge aidant, la question du logement pose l'alternative du maintien à domicile : certains peuvent profiter des expériences de logement collectif, intermédiaires ou d'habitat intergénérationnel, si elles existent ; pour beaucoup d'autres, direction un EHPAD, sans que ce soit réel-

lement un choix et avec les problèmes de financement afférents. Quoi qu'il en soit, le logement est au centre de tout : il peut être pour tous facteur d'exclusion ou d'intégration. C'est vrai pour les personnes âgées selon l'habitat : il peut être adapté et dans un environnement intéressant et accessible ou l'inverse. Force est de constater que, en dépit d'avancées incontestables, le projet de loi défendu par la ministre Cécile Duflot dite loi ALUR, qui a été adopté en première lecture par les députés et doit être examiné par le Sénat le 17 octobre, n'est pas à la hauteur des enjeux. ■

(1) NO-VOX est un réseau d'associations, de mouvements, d'organisations fondé lors premier Forum social européen de Florence ; ce réseau lutte pour la défense et l'application des droits fondamentaux définis dans la déclaration universelle des droits de l'homme.



« DÉVELOPPER DES POLITIQUES AMBITIEUSES »

## Entretien avec Monique Vuailat

On ne présente pas Monique Vuailat aux lecteurs de *L'US Retraités* ; actuellement adjointe au maire de Grenoble, elle a répondu à nos questions dans des domaines qui relèvent de sa pratique quotidienne et qu'elle considère comme « *tout aussi complexes et passionnants que les problématiques de l'enseignement* ».

### **En quoi consistent tes responsabilités actuelles ?**

Depuis 2008, comme maire adjointe de la ville de Grenoble je suis chargée de l'habitat et du logement. Ces problèmes sont au cœur de la vie des habitants : c'est le premier poste du budget des ménages ; pour ceux qui ont peu de revenu, la seule solution abordable dans notre ville c'est le logement social. Quand on a 8 000 demandes dont un tiers n'a pas de logement, qu'un autre tiers ne peut plus payer son loyer dans le privé parce que c'est trop cher, il faut développer et développer encore l'offre de logements sociaux, construire, rénover...

Évidemment dans un contexte de désengagement de l'État, il a fallu tenter de combler cette défaillance par des subventions des collectivités locales. La ville de Grenoble étant une des plus chères de France pour accéder à la propriété, tous mes efforts ont cherché à développer une offre plus abordable [...] afin que les jeunes ménages des couches moyennes puissent acheter un bien pour habiter en ville. Pas simple compte tenu notamment des spéculations sur le foncier et des prix de vente pratiqués !

Habitat participatif  
à Grenoble



### **Concernant le logement**

#### **des personnes âgées quels sont les axes ?**

Il faut évidemment permettre aux ménages qui vieillissent de vivre cette période en restant le plus longtemps possible à leur domicile, développer des modes de construction et de réhabilitation qui favorisent la baisse de la consommation d'énergie et la diminution des charges... Dans l'habitat social existant, il s'agit d'aménager les logements sociaux notamment pour développer l'accessibilité, adapter les sanitaires, rénover les foyers logements, en construire de nouveaux, et créer un réseau d'établissements spécifiques pour accueillir les plus fragiles. Pour les logements privés c'est plus compliqué, car il n'existe pas de financements d'État ni locaux pour accompagner les propriétaires dans l'adaptation de leur immeuble et de leur logement... Nous facilitons aussi le développement des projets d'habitat participatif, très souvent liés au souhait de groupes qui veulent partager un habitat plus solidaire. Dans le logement social nous expérimentons des projets intergénérationnels fondés sur un mode d'habiter qui institue des pratiques d'entraide entre les ménages âgés et les ménages plus jeunes. Mais ce qui manque cruellement c'est une véritable politique nationale ambitieuse pour accompagner le vieillissement d'une partie croissante de la population.

#### **Quels sont les obstacles**

#### **qu'il conviendrait de lever ?**

Il faudrait développer des politiques ambitieuses tant au niveau de l'État qu'au niveau des collectivités locales pour prendre en compte l'allongement de la durée de la vie et le fait que dès aujourd'hui 85 % des ménages de plus de 60 ans vivent cette période de leur vie chez eux. Il faudrait des financements publics pour développer l'accessibilité dans l'habitat existant qui, pour longtemps encore, va rester le patrimoine de très loin majoritaire. Faute de quoi, malgré les efforts volontaristes de certaines collectivités, comme l'agglomération grenobloise par exemple, les améliorations ne viendront que très lentement. ■

## ÉTAT DES LIEUX

# Les retraités et le logement

Les choix résidentiels des retraités ne sont pas définitifs et les événements personnels ou familiaux (maladie, veuvage...) les incitent à vivre là où la proximité des services leur permet de conserver une certaine autonomie.

Mais ils n'en ont pas toujours la possibilité.

## Près de 75 % des 65 ans et plus sont aujourd'hui propriétaires de leur logement.

Mais la propriété ne met pas à l'abri de la pauvreté. 600 000 personnes qui touchent le minimum vieillesse (628 euros par mois) sont propriétaires ; l'opération « SOS taudis » lancée en 2007 par la *Fondation Abbé Pierre* a concerné nombre de propriétaires âgés. Parmi les locataires, 13 % des ménages de 65 ans et plus vivent dans un logement social alors qu'ils n'étaient que 10 % il y a 20 ans. Pour tous, propriétaires ou locataires, l'adaptation des logements est très en retard par rapport aux pays européens.

## Des déménagements contraints...

Le moment de la retraite marque la rupture de la contrainte résidentielle liée au travail. Il autorise les mobilités choisies. Habiter près des enfants ou près de ses parents âgés, revenir vers sa région natale ou vers des régions attractives est une stratégie. Mais un accident de santé, un conjoint qui disparaît ou le manque de ressources suffisantes remettent en cause le dispositif imaginé. Ainsi les locataires du parc social sont souvent contraints d'accepter de vivre dans des appartements plus petits, les enfants une fois partis. Ainsi selon une étude du CESE<sup>(1)</sup>, des propriétaires de plus en plus nombreux sont conduits à revenir vers le logement locatif et parfois vers le logement social pour des raisons financières.

## La famille : amortisseur de crise

La dégradation de la situation économique réduit pour chacun les possibilités d'obtenir un logement correspondant à ses besoins et à ses souhaits : les situations de prolongation de cohabitation subie des enfants sous le toit familial ou même de retour au

domicile des parents se multiplient. Ce phénomène ne concerne pas que les jeunes. De nombreux adultes, d'âge plus avancé ou d'âge mûr, sont contraints de revenir vivre chez leurs parents ou leurs enfants lorsqu'ils subissent des accidents de la vie.

Certains seniors connaissent bien ce mouvement de retour vers leurs proches. Il en va souvent ainsi de néo-retraités qui perdent subitement une grande part de leur pouvoir d'achat lorsque la retraite survient, surtout s'agissant de femmes seules n'ayant pas eu de carrière complète ou de personnes qui se retrouvent seules après le décès de leur conjoint. Dans ce contexte, la situation des personnes âgées qui ne bénéficient pas de réseaux familiaux et sociaux est préoccupante, en particulier pour la population féminine et notamment en milieu rural. La combinaison vieillissement-pauvreté est inquiétante et toutes les études pointent que « la précarité des retraités est en hausse ».

(1) CESE : Conseil économique, social et environnemental

## AIDES AU LOGEMENT

L'APL (Aide personnalisée au logement) concerne surtout les locataires ; il existe aussi des aides pour l'amélioration de l'habitat. Reportez-vous au *Mémo-retraités* que vous avez reçu en septembre 2013 ou infos pratiques parues dans retraités de mars 2012.

La colocation intergénérationnelle



© Fotolia.fr/Auremar

## LE MAL-LOGEMENT EN FRANCE

3,6 millions de personnes sans logement ou très mal logées, 100 000 décisions d'expulsions pour l'année 2012... et 2,4 millions de logements vacants ; il faut ajouter à ces chiffres 1,3 million de demandes de logement social en souffrance (une hausse

de 25 % en moins de dix ans) et souligner aussi que pour les loyers du secteur privé le nombre d'impayés a doublé depuis 2002. Les loyers ont augmenté de 50 à 90 % selon les endroits pendant la même période.

## BÉGUINAGES OU VILLAGES SENIORS

## Des solutions alternatives

Pour les retraités et personnes âgées, le choix ne se limite pas au maintien à domicile ou à l'entrée en maison de retraite. Les solutions alternatives se multiplient et certaines ne manquent pas d'originalité.

**À mi-chemin entre l'individuel et le collectif**, l'habitat social intermédiaire type « foyer-logement » est le plus répandu. Il a été défini depuis longtemps (circulaire du 9 août 1974) : accès individuel, un espace privatif extérieur, loyers inférieurs au marché libre. Mais depuis quelques années, les différents types de logements intermédiaires se distinguent par le niveau et le mode d'intégration de services aux personnes : logements individuels ou collectifs avec espaces communs et prestations hôtelières, service d'animation intégré et service de veille. Ce domaine est largement investi par le secteur privé, qu'il soit associatif ou relève de l'économie de marché ; ainsi le village seniors de Baltzenheim près de Colmar, qui offre aux résidents des appartements adaptés à la perte de mobilité grâce à une domotique de pointe, est géré par Medetic, une société d'intérêt collectif fondée pour promouvoir la télémedecine.

L'offre résidentielle non institutionnelle se révèle de plus en plus attractive pour la population âgée, comme en témoigne le développement de solutions originales telles le béguinage, ou la maison des Babayagas<sup>(1)</sup>. Le béguinage qui fait référence au mode de vie communautaire instauré dès le Moyen Âge pour de pieuses veuves flamandes, repose sur le

regroupement d'habitations reliées entre elles. Ces logements semblent correspondre aux attentes des retraités qui veulent garder une certaine autonomie et bénéficier d'un logement pratique et sécurisé.

L'accueil par des particuliers, à titre onéreux, de personnes âgées constitue aussi une réponse pour les personnes qui ne désirent plus ou ne peuvent plus demeurer à domicile et qui ne souhaitent pas vivre en collectivité. Dans le même ordre d'idées, les propositions reposant sur une cohabitation intergénérationnelle se sont multipliées : colocation, résidences ou immeubles intergénérationnels. Elles sont souvent mises en œuvre en zone périurbaine car elles se heurtent au prix élevé des loyers ou du foncier dans les centres-ville. En campagne, les collectivités locales développent les Maisons d'accueil rural pour personnes âgées (MARPA) ; elles manquent de personnel médical et doivent parfois être adossées à des EHPAD, devenant ainsi « des antichambres de la maison de retraite », comme le déplorent certains résidents. ■

(1) La maison des Babayagas (sorciers mangeuses d'enfants des contes russes) de Montreuil est la plus connue des résidences autogérées pour femmes âgées à revenus modestes, conçues comme une alternative à la maison de retraite.

Béguinage de Courtai : quarante et une maisons reliées entre elles.



## UNE PLACE EN MAISON DE RETRAITE

# Coût moyen : 1 857 € par mois pour le résident

**On comptabilise actuellement** un peu moins de 700 000 places en établissements d'hébergement pour personnes âgées. Le taux d'occupation moyen des EHPAD est de 96 %.

Le coût net moyen d'un résident s'établit en moyenne à 89 €/jour. On constate que ce coût moyen est plus élevé en Île-de-France (109 €, contre 88 € hors Île-de-France).

Ce coût est fortement lié aux coûts de l'immobilier. Le montant restant à la charge d'un résident d'EHPAD s'élève à 1 857 € par mois en moyenne, soit

61 €/jour. Cependant, il varie selon la situation géographique de l'établissement. Ainsi, en Île-de-France, un résident devra payer 2 242 € par mois en moyenne, contre 1 819 € dans les établissements hors Île-de-France, soit en moyenne 26 % de plus que dans les autres régions.

La majorité des résidents sont des femmes dont la **pension de retraite est de 900 € en moyenne**<sup>(1)</sup>. ■

(1) Source : les retraités et les retraitées en 2010-DREES-mars 2012.

## POUR NE PAS CONCLURE

# En finir d'urgence avec le logement cher

La loi pour l'Accès au logement et à un urbanisme rénové dite loi ALUR est actuellement en discussion au Sénat après son passage devant les députés à la mi-septembre ; elle n'est pas à la hauteur de l'urgence.

### La loi défendue par la ministre Cécile

**Duflot** présente, certes, des avancées : elle vise à réguler le secteur immobilier, à lutter contre les marchands de sommeil et à redonner du pouvoir d'achat aux ménages, en faisant baisser les loyers. Mais c'est bien insuffisant au regard des besoins. Ainsi, le mécanisme d'encadrement des loyers, qui vise 28 villes seulement, fait que le loyer pourra atteindre jusqu'à 20 % de plus que le loyer médian. De plus, les députés ont voté le principe de pénalités de retard de paiement à hauteur de 5 % dès le premier mois, 30 % le mois précédant le jugement. Aucune mesure efficace pour mettre fin aux expulsions, ni pour la mise en œuvre du respect du DALO et de la loi de réquisition.

Le SNES et la FSU, parties prenantes de la plateforme des mouvements sociaux<sup>(1)</sup>, participent aux mobilisations qui demandent une amélioration du texte, considéré comme « un millefeuille de mesures pleines de bonnes intentions mais sans réel impact contre la crise du logement et pouvant dans certains cas se retourner contre les locataires et les mal-logés ». « Un logement décent, stable et abordable pour tous » telle est l'exigence pour répondre aux besoins de tous pour assurer le bien-être de tous.



Mettre fin à la spéculation immobilière

Comme l'ensemble des citoyens, les retraités et personnes âgées doivent pouvoir trouver réponse à leurs besoins spécifiques et à leurs désirs : un logement individuel, collectif, intermédiaire, intergénérationnel... Cela passe obligatoirement par le recueil de leur avis et leur participation aux prises de décisions. ■

(1) PFLMS : la plate-forme logement des mouvements sociaux rassemble 25 associations et syndicats qui ont depuis deux ans élaboré des propositions ; elles ont été publiées (septembre 2013) dans la collection « Notes et documents de la fondation Copernic » aux éditions Syllepse.

Dans cette rubrique, Marie-Louise Billy et Robert Jacquin vous répondent ; envoyez vos questions à **L'US-Retraités**, 46, avenue d'Ivry, 75647 Paris Cedex 13 ou par mail à [enretraite@snes.edu](mailto:enretraite@snes.edu)

## INFOS PRATIQUES

### Points perdus : récupération automatique

**Après six mois**, si l'infraction n'a entraîné que le retrait d'un point et qu'aucune nouvelle infraction n'a été commise pendant ce délai, l'automobiliste récupère automatiquement le point perdu. En revanche, si une autre infraction a été commise pendant ce délai, le point perdu ne sera récupéré que deux ans plus tard à compter de la date du règlement de l'amende forfaitaire. Le délai de six mois ne s'applique qu'aux infractions commises à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011 ; sinon il reste à un an.

**Après deux ans**, ce délai est seulement valable pour les infractions commises ou réglées après le 1<sup>er</sup> janvier 2011, sinon c'est le délai de trois ans qui s'applique.

**Après trois ans**, si l'infraction commise constitue un délit ou une contravention grave : excès de vitesse de 20 km/h au-dessus de la limite autorisée, conduite sous l'emprise d'un stupéfiant, non-respect d'un feu rouge, circulation en sens interdit... ■

### Le surendettement

**Le président de la fédération Crésus** (Chambre régionale du surendettement social), déclare dans une interview que « *les seniors peuvent être dans des situations désastreuses* ». De 9 % il y a cinq ans, les seniors endettés sont plus de 22 % aujourd'hui. Il précise encore : « *en période de crise économique et d'instabilité des couples, les parents sont souvent sollicités... Les retraités ont des revenus fixes ; ils obtiennent plus facilement des crédits auprès des établissements financiers. N'osant pas avouer leur endettement, ils sont réticents à appeler au secours et à ouvrir un dossier de surendettement* ».

#### Des contacts pour se faire aider :

- chambre régionale du surendettement ;
- le site de l'Institut national de la consommation (INC) ;
- [www.conso.net](http://www.conso.net) (rubrique associations de consommateurs) ;
- une agence de la Banque de France ou obtenir le formulaire de surendettement (Cerfa 13594\*01) : [www.banque-france.fr](http://www.banque-france.fr) rubrique « Surendettement » puis « Où trouver un dossier de surendettement ? », « Formulaire ». ■

### Du nouveau sur le permis de conduire

Suite à une directive européenne de novembre 2006, notre « fameux » permis, papier de couleur rose, sera remplacé par un permis de conduire électronique identique pour tous les pays de l'Union européenne.

**Le nouveau permis** a été mis en service le 16 septembre 2013. C'est un document au format « carte de crédit », muni d'une puce électronique contenant des informations personnelles. Il correspond à la volonté de centraliser les informations à l'échelle européenne afin de limiter les fraudes entre pays et d'éviter la délivrance de permis en doublon.

Tous les détenteurs du permis antérieur au 19 janvier 2013 devront l'échanger contre un permis à puce à partir de 2014. Néanmoins le permis actuel restera valable jusqu'en 2033. Ce permis à puce sera valable quinze ans et sa délivrance serait susceptible d'être facturée. Cette durée limitée de validité conduit à s'interroger sur d'éventuels critères encore obscurs de renouvellement : s'orienterait-on vers une visite médicale et/ou des tests pour déterminer l'aptitude à conserver son droit à conduire ?

Cette réforme du permis s'est faite aussi selon deux axes principaux : la lutte contre les vitesses excessives et l'alcoolémie au volant. Voici quelques mesures associées à ce décret :

- interdiction de la détention, du transport et de l'usage des « avertisseurs de radars », sanctionné d'une amende de 1 500 euros et d'un retrait de six points.
- aggravation des sanctions réprimant l'usage d'un téléphone tenu en main et du visionnage d'un écran de télévision : l'amende passe de 35 à 1 500 euros et le retrait de deux à trois points.

Tableau récapitulatif des sanctions sur le site : [www.mes-pointspermis.com](http://www.mes-pointspermis.com)

#### Connaître son capital de points

Tout conducteur peut connaître le solde de points de son permis de conduire en consultant le « service Télépoints » sur le site du ministère de l'Intérieur.

Pour y accéder, le titulaire du permis doit être en possession de son numéro de dossier et de son code confidentiel qui figurent sur le relevé intégral de son dossier. Ce document est délivré dans les préfectures (ou certaines sous-préfectures), soit sur présentation d'une pièce d'identité en cours de validité, soit par courrier en joignant à la demande les photocopies du permis de conduire et d'une pièce d'identité en cours de validité ainsi qu'une enveloppe affranchie au tarif recommandé avec accusé de réception.

**Se renseigner :** [www.securiteroutiere.gouv.fr](http://www.securiteroutiere.gouv.fr)  
[www.permisdeconduire.gouv.fr](http://www.permisdeconduire.gouv.fr)

# Albert Jacquard avant Jacquard

## C'était à Paris un samedi d'automne...

### C'était à Paris un samedi d'automne

dans le dernier quart du XX<sup>e</sup> siècle, lors d'« Entretiens de Mahler » organisés par la jeune Société de Démographie Historique (50 ans cette année) dans le quartier du Marais. Chaque année un thème de réflexion était

soumis à un étonnant rassemblement de spécialistes de disciplines diverses : historiens, sociologues, anthropologues, démographes, linguistes, biologistes, philosophes, médecins, archéologues, climatologues, démographes... français et étrangers utiles à la compréhension des sociétés et de leur dynamique **et... un généticien des populations : Albert Jacquard.**

Parmi les nombreuses interventions souvent passionnées, parfois véhémentes – c'est le propre des experts que de s'affronter ! – les interventions d'Albert Jacquard furent rares, énoncées d'une voix douce, et répondant à la sollicitation de son voisinage : « laissez parler Jacquard tout de même ! »...

**S'il n'était pas le Grand Jacquard médiatisé au début du XXI<sup>e</sup> siècle** il était déjà Jacquard le Grand à cause de ses travaux scientifiques faisant autorité sur le plan de l'étude des *Populations*, revue éponyme de l'INED (Institut national d'études démographiques) où il était chargé de recherches. Son apport, *in fine*, fut d'établir que tous les hommes étaient différents d'un point de vue génétique et qu'il ne saurait exister de hiérarchie et donc établissait, scientifiquement, l'acte de



© Wikipédia/Guillaume Paumier

décès du racisme. Ce qui lui valut beaucoup d'attaques des tenants de la différence pour le pire alors qu'A. Jacquard proclamait l'*Éloge de la différence* pour le meilleur, ouvrage qui le révéla au grand public.

Chacune, chacun de nous est assurément né quelque

part mais est issu d'un brassage qu'il est incapable de connaître au-delà d'un nombre limité de générations. C'est la génétique qui permet de mettre en lumière le brassage des populations, issu le plus souvent de migrations plus ou moins importantes, ces « remues d'hommes » qui ont fait ce que sont les populations d'aujourd'hui.

Dès lors, si **la différence est une force et le mouvement une nécessité pour l'humanité**, il n'est pas tout à fait étonnant que le chercheur reconnu et estimé ait progressivement quitté le confort – tout relatif – de son laboratoire pour aider, soutenir, les sans-logis, les sans-papiers et dénoncer les exclusions dont ils sont victimes.

Issu d'un milieu social conservateur, éprouvé par les accidents de la vie, il a choisi d'être un chercheur citoyen engagé aux côtés des plus précaires et démunis. Il fut leur interprète écouté, parfois malmené, et permit leur irruption dans le débat public.

Adieu à un chercheur, un savant, un défenseur de la dignité humaine, un compagnon de luttes. ■

**GEORGES BOUCHARD**

Une vie, une œuvre

## Albert Jacquard (1925-2013)

Né dans un milieu conservateur lyonnais, Albert Jacquard s'est longuement exprimé par écrit et dans les médias (magazine *Empreintes*) à propos de son itinéraire singulier. S'estimant, rétrospectivement, « soumis et conformiste », celui qui ne pensa pas un seul instant entrer dans la Résistance jubilait, peu avant sa mort, d'être seul dans la rue aux côtés des sans-logis et sans-papiers jetés à la rue par la police.

**Un itinéraire politique façon Victor Hugo.** Polytechnicien devenu Ingénieur des manufactures de l'État, il se tourne vers les études statistiques, puis une carrière scientifique, d'abord à l'INED et part aux États-Unis (Université de Stanford). À son retour c'est une brillante carrière : doctorat d'université en génétique puis d'État en biologie humaine ; expert en génétique à l'OMS et professeur à Paris VI, membre du Comité consultatif national d'éthique.

Il semble que sa conscience politique et sa volonté de combattre les injustices se soient forgées durant son séjour américain mais ce n'est qu'à la retraite qu'il s'engage. Militant pacifiste et du désarmement, membre du Tribunal Russel sur la Palestine, il fut surtout connu pour son engagement en 1991 auprès du DAL (Droit au logement) aux côtés de l'abbé Pierre, de Mgr Gaillot, du professeur Léon Schwartzberg, et pour le soutien aux sans-papiers réfugiés dans l'église Saint-Bernard, expulsés par la force en 1996.

### Une production écrite considérable

Des ouvrages scientifiques (*Génétique des populations humaines*, PUF, 1974) ; un très grand nombre d'ouvrages de vulgarisation scientifique aux titres évocateurs (*Éloge de la différence*, Seuil, 1978 ; *Moi et les autres : initiation à la génétique*, Seuil, 1983, réédité en 2009 ; *Tous différents, tous pareils*, Nathan, 1991...) ; des ouvrages philosophiques et politiques (le dernier cette année avec Hélène Amblard : *Réinventons l'Humanité... !*) et une autobiographie l'an dernier. Il considérait que « devenir soi nécessite un détour par les autres ». Il l'a fait, à l'échelle de la planète et par les exclus. **G. B.**

# > Une aventure franc-comtoise et plus... car affinités

Les titres de leurs deux derniers spectacles rappellent subtilement les attaches du Cirque Plume et de la Franche-Comté : *l'Atelier du peintre* nous ramène à Ornans et à Courbet. *Une ballade sur le chemin perdu*, expression qui complète le titre du spectacle actuel, fait référence à une phase du mécanisme de la montre ou de l'horloge, comtoise évidemment.



© Yves Petit/Cirque Plume

**L'aventure des « Plume » a commencé à Besançon**, au siècle dernier à la fin des années 70 : Bernard, Pierre, Brigitte, Robert et quelques autres se retrouvaient à la **Péniche**, une vraie péniche qui vint plus tard s'amarrer du côté du pont de l'Alma. C'était à son époque bisontine, un lieu de concert, un lieu refuge et de convivialité. C'était le temps des fanfares de rue, le temps où Robert, Brigitte, Pierre, Bernard, musiciens de « **Lea Traction** », animaient les carnivals de quartiers à la demande des francas et les manifestations pour la défense des libertés syndicales, le temps où

les affiches des concerts de la Péniche étaient tirées par l'imprimerie associative dont le SNES académique était le principal gestionnaire. C'était l'époque des spectacles de rue où les futurs « Plume » mêlaient allégrement musique, numéros de cirque, théâtre et boniments de foire, l'époque d'*Amour, Jonglage et Falbalas*, illustrée par leur premier spectacle. **1984 date capitale** : création du **Cirque Plume** par « *des enfants de l'après-guerre, de l'époque des crimes de la colonisation, attachés à la paix, aux valeurs ouvrières et au programme du Conseil national de la Résistance* » comme le répète

## LES GRANDS MOMENTS DU CIRQUE PLUME

Prévert parle dans « Histoires pour enfants pas sages » d'un vieil anglais qui suivait un cirque dans tous ses déplacements... dans l'espoir de voir le lion dévorer le dompteur. Il aurait été fort déçu par les « Plume » mais aurait pu assister à des spectacles qui ont marqué le renouveau du cirque et plus globalement des arts de la rue.

**1984** : *Amour, Jonglage et falbalas* • **1988** : Spectacle de Cirque et de Merveilles  
**1991** : No Animo Mas Anima • **1993** : Toiles • **1996** : L'harmonie est-elle municipale ? • **1999** : Mélanges opéra plume • **2002** : Récréation • **2004** : Plic Ploc • **2009** : L'Atelier du Peintre.

Et maintenant, un peu de nostalgie.

**2013** : Tempus fugit ? Une ballade sur le chemin perdu

Pour le spectateur, rien n'est perdu ; vous pourrez retrouver ces spectacles sur le site de la troupe ([www.cirqueplume.com](http://www.cirqueplume.com)) et même en acquérir les DVD. Mais bien sûr rien ne vaut le spectacle vivant.

Bernard Kudlak dans de nombreuses interviews. Après les premiers succès au festival d'Avignon deux ans plus tard, la route est devenue triomphale et les trompettes de la renommée se sont fait entendre bien au-delà des frontières de la Franche-Comté, jusqu'en Amérique ! D'autres vous diront l'apport des « Plume » au renouveau de l'art du cirque et des arts de la rue, leur contribution à l'essor du spectacle vivant... je me contenterai de rappeler ici qu'établis aux portes de Besançon, entre Salins-les-Bains, la ville natale de V. Considérant<sup>(1)</sup>, et Arc-et-Senans, la métropole de l'utopie, ils n'ont pas abandonné leurs rêves : franc-comtois mais citoyens du monde, ils veulent toujours faire rêver « toute la planète des humains ».

« **On produit, on vend, on se paye** » ce slogan nous ramène à l'horlogerie et à la Franche-Comté ; mais les Lip ne l'ont pas inventé ; dès le XII<sup>e</sup> siècle les paysans franc-comtois l'avaient mis en pratique en transformant en commun, dans des « fruitières », le produit de leur travail ; c'est ainsi que sont nées les pre-

mières coopératives laitières. Les « Plume » ont conservé ce mode d'organisation : ils fonctionnent en coopérative, s'autofinancent à plus de 85 %, ne dépendant, et c'est leur fierté, que fort peu des aides publiques « à la différence des scènes nationales qui en dépendent à plus de 80 % » fait souvent remarquer malicieusement Bernard Kudlak. « **Tempus fugit** »... « **fugit irremparabile tempus** » le temps s'enfuit

sans retour comme l'écrit Virgile dans les *Géorgiques* ; en 2012 le temps s'est arrêté pour Robert Miny, l'un des pères fondateurs ; il donnait au Cirque Plume sa couleur musicale. Le spectacle continue. ■

**JEAN-PIERRE BILLOT**

(1) Discipline de Ch. Fourier qui fonda au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle des phalanstères en France et aux Amériques.

## PLUME EN TOURNÉE

Le dernier spectacle « *Tempus Fugit* » a été créé, sous chapiteau, à Besançon au printemps 2013 ; la tournée a commencé aux Nuits de Fourvière. En octobre les Plume sont en Normandie, à Caen, et la tournée va se poursuivre.

**2013** : 12-17 novembre : Roubaix, au théâtre du Colisée • 27 novembre-5 décembre : Voiron, en salle avec Grand Angle • 14-22 décembre : La Rochelle, avec la Coursive (Scène Nationale).

**2014** : 8-13 février : Amiens à la Maison de la culture • 4-9 mars : Cergy-Pontoise au théâtre des Louvrais • 5-30 avril : sous chapiteau, Rézé • 27 mai-7 juin : Epinal, sous chapiteau et du 24 septembre au 28 décembre à Paris, sous chapiteau, au Parc de la Villette qui est pour le cirque Plume, un lieu habituel de villégiature.

**En 2015** d'autres lieux encore sont au programme en Gironde, en Normandie et en Bretagne.

Vous trouverez sur le site du Cirque Plume ([www.cirqueplume.com](http://www.cirqueplume.com) ou <http://billetterie.cirqueplume.com>) les heures et dates précises des représentations et les conditions de location ; il est prudent de réserver.

## LE CIRQUE PLUME OU LA POÉSIE

# « *Tempus fugit* »

## Une ballade sur le temps perdu

**Le spectacle a fait les beaux soirs des Nuits de Fourvière.** Le succès a été tel qu'il a fallu le prolonger. Ballade sur le temps perdu : le titre est bien choisi, d'autant que la compagnie de Bernard Kudlak fêtait ses trente ans d'existence. À Lyon, on approche du chapiteau à pied dans le parc de Parilly. Il fait beau, sous les arbres la ville est loin. Quand nous arrivons, nous entrons comme par effraction dans un univers où le temps a ses propres règles et s'écoule à sa manière. Un piano volant, deux hommes sur un trapèze tout en haut dans les projecteurs, un tonneau prêt à rouler, une boule qui n'en finit pas de tourner sur elle-même, quelqu'un qui marche sur le toit qu'on ne voit pas, une

plume tombe : tous ces éléments créent un univers féérique. Chaque fois qu'une plume tombe, le piano descend un peu. Pluie de plumes, le piano va arriver à terre. Tous les spectateurs sont installés. Le noir se fait. Les sons et les images se répondent. Nous sommes ailleurs.

Alors, le spectacle commence et nous sommes entraînés dans une farandole parfaitement organisée et les yeux sont sollicités à la fois par ce qui se passe en hauteur – les funambules, les trapézistes – et par le jeu des musiciens et les artistes « au sol », acrobates au mât ou sur une roue scie, clowns, danseurs, diseurs...

Nous sommes embarqués dans un monde où chacun sait tout faire ou presque, au son



© Yves Petit/Cirque Plume

Nous sommes  
ailleurs

de la fanfare ou d'instruments de verre au son cristallin, embarqués dans une vie nomade. À la fin, difficile de sortir de la magie : *Tempus Fugit* ! Plutôt le temps suspendu au rythme des plumes blanches qui ne semblent pas tomber sur le sol tant elles sont légères. Mais l'effet est avéré et déclenche un univers féérique qui perdure dans le parc sous le ciel étoilé. On se surprend à chercher des plumes tombant des étoiles. ■

**MARYLÈNE CAHOUET**

JACKY BRENGOU A LU POUR VOUS

# Réforme des retraites, fiscalité, protection sociale : ça continue !

La réforme des retraites est engagée ; les cotisations des actifs seront augmentées et les retraités mis à contribution. Même refrain pour le budget et la loi de financement de la Sécurité sociale : des impôts en plus, des coupes sombres dans les dépenses sociales et une nouvelle diminution du pouvoir d'achat d'un grand nombre de ménages.

## Le débat sur les retraites est volontairement tronqué et truffé de subterfuges

« Le passage à 44 annuités de la durée de cotisation rend caduque le maintien de l'âge de départ légal à la retraite à 62 ans [...]. De fait, l'âge de départ à la retraite coïncidera avec l'âge de départ à taux plein. Ce sera donc 67 ans pour la grande majorité des Français qui voudront un niveau de pension digne. [...] Cela conduit à poser les véritables objectifs de cette nouvelle réforme des retraites. Il ne s'agit pas de faire travailler plus longtemps, mais plutôt de créer les conditions pour inciter à partir avec des pensions rabougries. Et ceci dans une logique de réduction des dépenses publiques dont le bras armé est la sinistre décote. »

Francis Daspe, Association pour la gauche républicaine et sociale-Prométhée

 Tribune des débats 1<sup>er</sup> juillet 2013

## L'Europe dénonce la fraude fiscale à la TVA

« Le rapport dresse un état des lieux sévère : depuis la dernière étude du genre, en 2006, les pertes sur les recettes de TVA ont progressé dans de nombreux pays de l'Union européenne, pour se monter, au total, à quelque 193 milliards d'euros, soit 1,5 % du PIB européen. [...] Mais les quatre plus grands pays de l'union – Allemagne (27 milliards d'euros), France (32), Royaume-Uni (19,5) et Italie (36) – représentent ensemble plus de la moitié des montants non perçus. Pour la France, ce manque à gagner représenterait près d'un cinquième des recettes potentielles de TVA, estimées par le rapport à 172 milliards d'euros en 2011, pour une collecte réelle de 140 milliards cette année-là. »

 Le Monde 19 septembre 2013

## Un million d'imposables en plus

« La "justice fiscale" promise en 2012 par François Hollande, ressemble plutôt à une douche froide. Avec le gel du barème de l'impôt sur le revenu décidé par le gouvernement Fillon fin 2011, entre 1,2 et 1,6 million de contribuables, jusqu'ici non imposables, paieront des impôts cette année, selon le quotidien L'Opinion. [...]

À cela s'ajoute la disparition de la demi-part supplémentaire pour les veuves et les veufs ayant élevé des enfants, dont bénéficiaient plus de 2 millions de contribuables. [...]

Et sans compter que les ménages imposables seront désormais soumis à la taxe d'habitation, la taxe foncière et la redevance audiovisuelle. [...]

 20 septembre 2013

## Réduire le trou de la Sécurité sociale via le mobile !

« Alors que le déficit de la branche maladie de la Sécurité sociale s'élève à 8 milliards d'euros en 2013, les smartphones pourraient constituer une piste pour faire des économies. Selon une étude réalisée par le cabinet d'audit PriceWaterhousecooper (PWC), le recours aux téléphones portables pour aider au suivi médical des patients permettrait d'économiser 11,5 milliards d'euros de dépenses de santé en France d'ici à 2017. Et ce parce qu'il pourrait aider les personnes âgées, par exemple en leur rappelant leurs rendez-vous médicaux ou en les incitant à bien prendre leurs médicaments. »

 Direct Matin 23 septembre 2013

## Les retraités paieront mais la prise en charge solidaire de la perte d'autonomie attendra des jours meilleurs !

« Je suis confiante quand j'entends le président de la République dans son "pacte entre les générations" [...]. Les aides financières, l'APA (allocation personnalisée d'autonomie) sont trop justes pour compenser les services d'aides [...] il est encore trop tôt pour que je puisse en dire plus sur les futurs arbitrages. [...] Face aux difficultés actuelles de notre pays, nous ne répondrons peut-être pas à toute notre ambition, mais les rails seront posés et l'engagement visibilisé pour les années à venir.

2025 c'est demain, l'enjeu pour l'aide à l'autonomie (la dépendance) c'est 2040. »

Entretien avec Michèle Delaunay, ministre chargée des Personnes âgées et de l'Autonomie

 27 août 2013

M DE AMOUR

# Retour en grâce

Pour une actrice de 86 ans, connue et admirée depuis plus d'un demi-siècle, recevoir la reconnaissance et de prestigieuses distinctions est un fait singulier ; c'est arrivé à Emmanuelle Riva pour l'interprétation d'*Amour* le film de Michael Haneke.



# Emmanuelle Riva



## ACTRICE

QUELQUES POINTS DE REPÈRES

• **1927** : naissance à Cheniménil (Vosges) • **1953** : entrée à l'École de la rue Blanche à Paris • **1959** : incarne « Elle » dans *Hiroshima mon amour*, sur un scénario de M. Duras réalisé par A. Renais. Succès mondial, considéré comme un monument du 7<sup>e</sup> art • **1960** : elle est Germaine dans *Recours en grâce* de Lazlo Benedek.

Une filmographie de 52 participations parmi lesquelles « Terese » dans *Kapo* de G. Pontecorvo ; « l'amante Barny » de *Léon Morin, prêtre* de J.-P. Melville ; *Thérèse Desqueyroux* dans la réalisation de G. Franju ; « Suzanne Doucet » dans *Les Risques du Métier* d'A. Cayatte et bien sûr, « Anne » dans *Amour* d'Haneke.

• **Années 60** : multiplication des interprétations au théâtre (36 recensées) avec des metteurs en scène renommés : Jacques Lassalle, Roger Planchon, Claude Régy entre autres... • **2012** : triomphe d'*Amour* : Palme d'Or à Cannes et prix M. Duras pour l'ensemble de sa carrière • **2013** : avalanche de récompenses : meilleure actrice pour *les Césars* ; les associations de critiques américains (Los Angeles, Boston, New York, leur Société nationale) ; prix *Lumières* ; du cercle des critiques de Londres ; le *BAFTA* britannique – équivalent des Oscars – et nommée aux *Oscars* à 86 ans...

**Amour, brillante réussite**, décrit la fin de vie d'une femme victime d'une attaque cérébrale qui la transfigure. Son compagnon, Jean-Louis Trintignant, l'accompagne dans l'amour et la dignité revendiquée jusqu'au terme de l'aventure.

Le troisième voire quatrième âge font des apparitions de plus en plus fortes au cinéma. Le public est au rendez-vous : plus d'un million de spectateurs pour *Les Invasions Barbares* ; quelques centaines de milliers pour *La Tête en friche* ou *Paulette* interprétée par l'excellente Bernadette Lafont disparue brutalement en juillet dernier à 74 ans.

Mais le cinéma joue souvent à contre-pied de la réalité sociale : 50 % des personnes âgées représentées à l'écran sont dans des institutions pour 3 % dans la vie réelle. Alzheimer devient un nom générique pour des symptômes multiples, traduisant ainsi une nouvelle peur collective. Même *Amour* est un peu hors réalité dans la mesure où ce sont les femmes, à 80 %, qui s'occupent des hommes devenus vieux.

Quant à Emmanuelle Riva, 53 ans séparent les tournages d'*Hiroshima mon amour* qui la révéla, d'*Amour* qui la fait renaître à la notoriété... Continuité d'un visage rayonnant, d'un regard intense, d'une aisance et distinction naturelles servies par une voix si particulière.

Née dans un village des Vosges – Cheniménil près de Remiremont –, Emmanuelle, née Paulette, est issue d'un milieu populaire, d'un père peintre en bâtiment d'origine italienne et d'une mère ménagère. Alain Resnais la repère à ses débuts d'actrice après les cours de la rue Blanche à Paris et ce sera le triomphe énorme d'*Hiroshima mon amour* écrit par Marguerite Duras.

Jean-Louis Trintignant a salué l'ascèse de vie de sa partenaire, très active, que des témoins ont vu s'exercer au tai chi et nourrir les mouettes, sur la plage de Trouville, dans l'ombre portée des « Roches Noires » qu'habitait Marguerite Duras... ■

G. BOUCHART

Découvrir, rencontrer  
**Partager...**  
avec ARVEL



ARVEL Voyages 04 72 44 95 50  
[www.arvel-voyages.com](http://www.arvel-voyages.com)